

## **RAHARD, VICTOR (1881-1940)**

RAHARD, VICTOR-ANDRÉ, trappiste (1900-1911), prêtre séculier (1911-1927), pasteur anglican (1928-1940), né le 23 février 1881 à Saint-Lézin-de-Chemillé (Loire), décédé à Montréal le 1<sup>er</sup> septembre 1940. Il avait épousé Alexina Carbonneau, le 29 août 1927. Inhumé au cimetière Hawthorn Dale le 3 septembre 1940.



### **Dans l'Église de Rome (1881-1927)**

Victor-André Rahard est né le 23 février 1881 à Saint-Lézin-de-Chemillé (Maine et Loire) dans le nord-ouest de la France, de parents catholiques, Victor Rahard et Philomène Héau.

Nous ne savons rien de certain sur son milieu familial et la profession de ses parents mais il a fait quelques études classiques au petit séminaire de Beaupréau à une vingtaine de kilomètres de chez lui. Cette formation religieuse qui a dû être intense l'a conduit au cours de son adolescence à adopter un choix de vie hors du monde séculier. En conséquence, il se présente à dix-neuf ans, le 3 mars 1900, au noviciat des trappistes à Bellefontaine (Maine-et-Loire, arrondissement de Cholet). Il prend l'habit le 19 mai 1900 sous le nom de frère Théophile. Les cisterciens de Bellefontaine font partie d'un ordre religieux cloîtré de stricte observance ; il est voué à la prière qui rythme la journée du moine, à la méditation, à la vie commune et au travail manuel pour s'assurer une subsistance. On y trouve des pères et des frères qui ont des fonctions différentes, selon les besoins des abbayes. Les trappistes de Bellefontaine sont connus au Québec parce que ce sont eux qui ont fondé en 1881 (à Notre-Dame-du-Lac) le monastère d'Oka. Ils avaient aussi établi une trappe à Dolbeau-Mistassini en 1892 à la demande expresse du clergé québécois.

En 1902, ses supérieurs envoient Victor Rahard parfaire sa formation de novice à l'abbaye de Notre-Dame-des-Prairies à Saint-Norbert (situé dans la banlieue sud de Winnipeg aujourd'hui), également fondée en 1892, par des moines venus de l'abbaye de Bellefontaine. Il y fait sa profession temporaire en tant que frère le 7 avril 1902 et sa profession solennelle, le 14 avril 1905. Comme on construit les bâtiments du monastère de 1903 à 1905, il est sans doute mis à contribution. En tout cas, on sait qu'il s'occupe de la ferme et des animaux en même temps qu'il étudie la théologie sous la direction du père H. G. Grandos, un prêtre français qui s'est retiré dans le monastère. Compte tenu que les moines ne sont pas appelés à œuvrer à l'extérieur, la formation au sacerdoce peut y être moins élaborée semble-t-il, mais il reçoit tout de même des cours privés et donc une formation spécifique. Il a finalement été ordonné le 21 novembre 1907 par Monseigneur Louis-P.-Adélarde Langevin, deuxième évêque de Saint-Boniface. Il faut croire qu'il avait beaucoup d'initiative et qu'on le considérait avec respect puisque quatre ans plus tard, les autres moines, au nombre de huit, le choisissent à trente ans pour diriger leur modeste abbaye.

Nous n'avons pas les moyens de vérifier les informations qui suivent<sup>1</sup>, mais son comportement à partir de là paraît étrange. Ce qu'on en a dit semble dénoter un caractère maniaco-dépressif. On sait aujourd'hui que ce trouble de la personnalité est dû au manque de lithium dans l'organisme. À l'époque, on n'en connaissait rien et on traitait les malades comme on le pouvait. Pour simplifier, dans la phase maniaque, les sujets sont hyperactifs, survoltés, prennent de multiples initiatives, pensent qu'ils peuvent tout entreprendre, sans toujours beaucoup d'égards pour les conséquences possibles pour les personnes qu'ils côtoient. Suit alors soit un retour à la normale, soit une phase de repli, d'abattement, de dépression. Puis le cycle recommence. Si c'était le cas, on peut comprendre ce que Victor Rahard a vécu sans pour autant l'excuser.

Sans qu'on sache trop ce qui a déclenché son comportement, Victor Rahard se mit à enfreindre les règlements de la congrégation, sortant du cloître facilement, voyageant ici et là, offrant ses services dans les paroisses avoisinantes ou dans les couvents de religieuses, loin donc de la stricte règle des cloîtrés cisterciens. Cette conduite excentrique l'amena à quitter son ordre, en octobre 1913, ses restrictions ne lui convenant pas comme il le dira plus tard.

Il n'est pas laïcisé pour autant, Monseigneur Olivier-Elzéar Mathieu, premier évêque de Régina en Saskatchewan, de nature accommodante, l'ayant accepté comme prêtre séculier, parmi la soixantaine de pasteurs de son diocèse. On y est encore à la vie de pionniers et les gens d'origines ethniques diverses qui viennent peupler l'Ouest dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle y créent même des tensions. C'est dans un pareil contexte que Victor Rahard devient vicaire à Willow Bunch (Saint-Ignace-des-Saules) en 1917. Le manque de prêtres fait que cette paroisse s'occupe aussi des communautés de Joeville, de Kantenville et de Saint-Joseph-des-Poissons dont les missions sont créées le 29 mai 1916. Dans une bonne phase sans doute, il voit à la construction de la chapelle catholique de Kantenville en 1917, mais elle ne sera achevée que par son successeur en 1919.

Entre-temps, l'évêque lui confie la cure de Saint-Victor-de-Mulrany au sud-est d'Assiniboine dont il s'occupera trois ans (1918-1920). Il s'agit d'une paroisse modeste à l'échelle catholique puisqu'on n'y compte que 85 familles et que le village a moins de 400 habitants. Dès 1919, C. Rondeau lui sert de vicaire et le remplacera peu après à la tête de la paroisse. Le comportement de Rahard semble y avoir été moins qu'exemplaire, ayant contracté une dette de 1200\$ (dix fois plus en valeur actuelle) pour l'achat de vin destiné son usage personnel. On lui reproche aussi d'avoir spéculé sur des objets de piété, sur des terrains, d'avoir réclamé des montants indus.

De 1920 à 1924, le diocèse de Régina ne le rattache plus à une église en particulier, le signalant comme « en repos ». Il a quitté l'Ouest canadien atteint d'une maladie grave que nos sources ne précisent pas. Tout porte à croire qu'il est entré dans une phase dépressive liée à sa psychose, peut-être accentuée par l'abus d'alcool. Il est notamment victime d'hallucinations. Toujours est-il qu'en 1920, il est en repos chez le curé Donat Ducharme à

---

<sup>1</sup> Pour la période qui va de 1910 à 1926, nous disposons d'informations parfois fiables comme dans le cas des tâches ecclésiastiques, mais parfois partiales issues de textes catholiques qui lui sont hostiles, qui visent à le déprécier, et que nous avons utilisés sous toutes réserves.

Saint-Cléophas-de-Brandon, à une trentaine de kilomètres au nord de Joliette. Il tente ici de se faire agent recruteur pour la colonisation, sans grand succès.

Pour soigner sa maladie, disait-il, il passait ses hivers en Floride, à Tampa. Peu après, on le retrouve au Sanatorium de Blois à Trois-Rivières. L'institution n'accueille pas de contagieux, de tuberculeux, mais plutôt des gens souffrant de maladies nerveuses ou chroniques, ce qui semblerait confirmer notre interprétation. On leur offre des cures d'eau minérale, des bains thermiques et autres hydrothérapies. Comme la maison est plutôt luxueuse, on dénote ici encore le goût de Victor Rahard pour ses aises, assez loin donc de ses premières options religieuses.

C'est en ces lieux peut-être qu'il fait la connaissance du curé de Saint-Georges-de-Champlain (près de Grand-Mère) qui, généreux lui aussi, lui fait gagner son entretien par un peu de ministère. Un pamphlet catholique écrit contre Rahard en 1934 le présente en ces lieux comme un organisateur de tombolas, de concours, de tirages, de pique-niques qui, malgré une large participation, ne rapportent rien. Était-il tout simplement mauvais gestionnaire ou, comme on le soupçonne, détournait-il à son profit personnel certaines des sommes perçues? On ne sait.

On dénonce aussi ses manies spéculatives. Lors de ses séjours annuels à Tampa, il est chauffeur de taxi. Le pamphlet en fait un racoleur pour les bootleggers, les maisons de plaisir et, en cette période de prohibition, quelqu'un qui indique où trouver de l'alcool. Peut-être faisait-il simplement ce que les autres chauffeurs de taxi faisaient à l'époque dans une pareille ville. La Floride connaît au début des années 1920 un boom immobilier. Il est spéculateur sur des terrains, on dit même qu'il a ruiné deux familles. Dans un cas, il fait un procès à la famille Plourde, avec laquelle il avait pourtant tissé des liens d'amitié, supposément parce qu'il a investi une certaine somme d'argent dans un terrain revendu avec bénéfice par la famille. Les procédures judiciaires s'étendront de 1921 à 1927 et il sera débouté n'en tirant rien. Par contre, il y eut vraiment abus dans le cas des Borgia, utilisant sa soutane pour donner confiance à la famille afin de lui soutirer de l'argent. Les sources catholiques noircissent à dessin le personnage, mais il n'est pas blanc comme neige et il semble avoir quitté la Floride juste à temps pour éviter des poursuites pénales ou des remontrances de l'évêque qui s'apprêtait à sévir contre lui.

À partir de 1924, son nom n'apparaît plus dans la liste du clergé canadien. Il s'affiche toujours comme prêtre, mais paraît occupé à des tâches séculières comme nous l'avons déjà signalé. Ses activités floridiennes semblent plutôt montrer qu'il a retrouvé une phase maniaque. Se sentait-il mal à l'aise de continuer dans son Église où il avait bien peu accompli de tâches pastorales depuis 1920 et n'y avait pas tellement bonne réputation auprès de ses collègues, ou cherchait-il alors une porte de sortie, comme le prétendront certains catholiques? Nous ne saurions le dire, mais il en a effectivement franchi le pas, au cours de l'année 1927.

#### **Dans l'Église anglicane (1927-1940)**

C'est ce moment-là qu'il a rencontré, on ne sait à quelle occasion, le directeur de l'Institut évangélique français de Pointe-aux-Trembles, Il est bien possible qu'il ait fait la démarche lui-même voulant s'informer sur le protestantisme et pensant peut-être pouvoir

enseigner dans l'institution. C'est donc Edmond Brandt qui, à la suite d'échanges particuliers et suivis, l'a amené à la conversion au protestantisme. Elle a dû se produire au printemps 1927 car on l'inscrit dans la liste des communicants de l'Institut le 27 mai de cette année-là en même temps que de nombreux élèves. La liste comporte également Alexina Carbonneau (originaire de Yamachiche)<sup>2</sup> sous le nom de Madame Rahard, ce qui nous laisse à penser que les deux promis habitaient sans doute séparément dans les locaux de l'institution. Si on donne Victor comme professeur au moment de son mariage, le 29 août, dans la chapelle de l'Institut, c'est qu'il est déjà engagé par le collègue et commencera à y enseigner peu après. C'est un futur collègue, Ralph Cooper et la fille du directeur, Léa-Éva Brandt-Chazeaud, qui leur servent de témoins. Rahard enseignera on ne sait quelle matière de la rentrée d'octobre et jusqu'aux vacances de fin d'année 1927 pendant que son épouse donnera un coup de main à la couture et à la cuisine pour justifier sa pension. À l'occasion du premier service de communion des élèves le 14 décembre, plusieurs des collégiens seront admis à la communion, ainsi que Rahard et son épouse, dans une cérémonie solennelle. De plus, quatre d'entre eux recevront le baptême, dont Victor Rahard<sup>3</sup>.

Si on se fie au portrait tout noir que les textes catholiques nous tracent de Rahard pour les années 1920-1926, il s'agit vraiment ici d'une conversion radicale, car elle transformera en zèle et en fidélité à sa nouvelle allégeance ses tendances maniaques. Cela nous fait penser à Charles Chiniquy qu'on accusait de toutes sortes de crimes quand il était catholique et qui n'avaient plus ce même comportement allégué, une fois protestant.

Malgré ce travail dans une institution de l'Église unie, son mariage et son baptême dans cette même Église, c'est aux anglicans qu'il offre ses services. Si ce n'est par son épouse que le rapprochement s'est fait, peut-être le nouveau converti se sentait-il proche de l'organisation ecclésiale épiscopale qui lui rappelait celle de la confession qu'il venait de quitter? Sa formation de prêtre catholique lui a permis d'être rapidement accepté dans les rangs de l'anglicanisme et cela a peut-être aussi joué dans son choix. Sans doute pour éviter des vagues, on le nomme pasteur de la paroisse américaine francophone de Philadelphie au tout début de 1928 et d'une autre paroisse en Pennsylvanie peu après. Toute la famille est encore à Philadelphie en 1930.

Il demandera alors à l'évêque épiscopalien de revenir au Québec, peut-être parce qu'il a appris que la paroisse francophone du Rédempteur à Montréal était disponible après le décès d'Henry BENOIT qui s'en était occupé pendant 25 ans. Sans doute tout à la fin de 1930, et en tout cas dès l'assemblée annuelle du 22 janvier 1931, il est officiellement pasteur de cette église.

Très vite, Victor Rahard se révélera fort différent de son prédécesseur plus tranquille aux yeux des catholiques. Ce dernier avait pourtant écrit des traités qui portaient sur les

---

<sup>2</sup> Elle était fille cadette de Léon et d'Albina Carbonneau et avait six frères et sœurs. Elle serait née en août 1905 selon le recensement de 1911, dans une famille catholique. Elle avait donc près de 25 ans de moins que lui. Le couple Rahard/Carbonneau aura une fille, Margaret, née au New Jersey vers 1928. Elle sera plus tard naturalisée américaine à Philadelphie en 1950.

<sup>3</sup> En pure hypothèse, le fait que l'on ne mentionne pas ici le baptême de son épouse peut n'être qu'une simple omission; on pourrait aussi imaginer qu'elle est alors rattachée à l'anglicanisme, ce qui expliquerait le choix de son mari peu après, le fait que tous deux étant converties pouvant les avoir rapprochés.

mêmes points que soulèvera le nouveau pasteur et il les offrait à quiconque les lui demandait directement ou par la poste. Cette approche plus discrète ne lui avait jamais mérité de reproches. Le nouveau pasteur avait compris la dimension évangélisatrice du protestantisme et avait décidé d'attaquer de front les croyances catholiques, dans des perspectives d'opposition comme c'était le cas en ces temps où l'oecuménisme n'avait pas encore fait son chemin car même le pape le condamnait ouvertement dans une encyclique en 1928 alors que l'Église unie venait de réaliser le rapprochement des Églises presbytériennes, méthodistes et congrégationalistes canadiennes en 1925. Les catholiques ne se gênaient pas de leur côté pour vilipender l'approche protestante, certains doutant même qu'une conversion à cette religion puisse être sincère et dénuée d'intérêt! (voir *Bulletin* no 34).

La crise économique des années 1930 lui apporte curieusement des auditeurs que le chômage forcé rend plus disponibles. Il prêche ouvertement au culte du dimanche et y ajoute des conférences populaires qui attirent les foules et conduisent à de nombreuses conversions, au grand déplaisir de certains catholiques qui n'acceptent pas les prédications enflammées de ce « prêtre défroqué », insulte suprême.

Pourtant, les autorités anglicanes se réjouissent plutôt de son travail apostolique. En janvier 1932, on assiste à la confirmation de 110 catéchumènes représentant une cinquantaine de familles. Le 18 décembre, ce sont 300 Canadiens français qui se joignent à eux. Le 29 janvier suivant, ce sont 412 adultes francophones qui reçoivent le baptême. Le 23 février, dans une cérémonie imposante, à la cathédrale Christ Church, 420 convertis sont admis dans l'Église anglicane, par l'archevêque de Rupert, M<sup>gr</sup> T.R. Stringer et par deux évêques, M<sup>gr</sup> Lucas de Toronto et l'évêque Farthing de Montréal. Ce dernier avait rappelé aux postulants le sens des engagements qu'ils s'apprêtaient à prendre, ses remarques étant traduites en français. Le 14 mai, ce même évêque confirme une centaine de néophytes dont le plus jeune a onze ans. On rappelle à cette occasion qu'il faut lire la Bible et être fidèle à ses enseignements. En décembre 1933, on fait le bilan de ces adhésions en disant que maintenant ce sont 500 familles qui sont rattachées à l'église et on ajoute que bien des visiteurs la fréquentent à l'occasion. .

### **Un procès pour blasphème**

Le côté exalté du pasteur transparaisait dans les affiches quelque peu provocatrices qu'il plaçait tous les dimanches devant son temple et qui indiquaient les positions anglicanes. Ses formules ne se contentent pas de présenter les problèmes en termes de théologie différente, biblique, mais visaient bien à mettre en cause « les prêtres », les religieux ou les rituels catholiques dans un langage outrancier (« peuple dupe d'intrigants qui s'engraissent de ta substance », « scandales, violations de la jeunesse, crimes et orgies des religieux éducateurs romains dans les villes et les campagnes », « assassins des pauvres », « le Christ devrait revenir chasser les vendeurs du temple », et le reste à l'avenant). Il rappelait par ailleurs en des formules lapidaires que les protestants n'avaient que deux sacrements, qu'il n'y avait que le ciel et l'enfer sans purgatoire entre les deux, que Jésus-Christ était le seul médiateur entre Dieu et les hommes et que la Vierge ne tenait donc aucun rôle dans l'approche du salut, pas plus que le pape qui n'avait pas autorité sur l'Église du Christ.

Et pourtant, ces formules chocs lui attiraient du monde et menaient encore une fois à de nombreuses conversions. Des catholiques se sentaient victimes de ses provocations et cherchaient un moyen de lutter contre lui. Déjà des feuilles volantes ou des pamphlets circulaient accusant les protestants de tous les maux ou s'en prenant au passé du pasteur qu'on noircissait volontiers. On passa aux accusations formelles à l'occasion d'un placard affiché à l'intérieur d'une fenêtre du sous-sol de son église en janvier 1934. « Les prêtres vendent le Christ tous les jours par la sainte messe. Judas vendit le Christ pour une forte somme d'argent puis, saisi de remords, il jeta cet argent. Les prêtres loin de jeter l'argent l'accumulent. » Les procès qu'on lui intenta sont demeurés célèbres et le deuxième est cité à maintes reprises car c'est le dernier cas au Canada où on condamna quelqu'un pour blasphème. Il vaut la peine d'en dire un mot.

On arrêta Rahard et on le traita comme un criminel, lui faisant subir un interrogatoire et le mettant au cachot pendant plusieurs heures, jusqu'à ce que des amis le fassent sortir de là sous caution. Il y eut ensuite deux poursuites pour blasphème. Le premier verdict de culpabilité tomba rapidement. Dans la deuxième poursuite, on lui fit un procès au criminel devant jury. Il eut des échos dans tout l'Empire britannique et par le monde chrétien. Le journal des franco-protestants de toutes tendances, *L'Aurore*, constatant que c'était la première fois depuis l'arrivée des Britanniques deux cents ans plus tôt qu'on portait selon lui une telle accusation, décida de soutenir ce pasteur francophone. Pendant les dix-huit mois que dura le procès, l'hebdomadaire fit part à ses lecteurs de l'évolution du dossier et des enjeux de droit notamment sur ce qui lui semblait un cas flagrant de persécution religieuse.

On eut recours aux services d'Agenor Tanner (petit-fils du pasteur missionnaire venu au Québec en 1841) pour le défendre. Si on ne peut critiquer les positions théologiques des Églises, disait-il, on touche à la liberté de conscience et de religion. Le placard incriminé n'est pas de nature blasphématoire car il ne comporte aucune critique de la divinité et se trouve parfaitement conforme à l'enseignement de l'Église épiscopale contenu dans les 39 *articles* de sa confession de foi, comme on le voit par exemple à l'article 31 : « Les messes sont des fables blasphématoires et des supercheries dangereuses ». L'avocat poursuivait en disant que si le pasteur était coupable de blasphème, il faudrait, pour la même raison, condamner pour blasphème sa Majesté le roi d'Angleterre, qui est la tête autorisée de l'Église anglicane.

L'évêque John C. Farthing de Montréal avait défendu publiquement Rahard en s'adressant, le 17 juillet 1934, au premier ministre de la Province qui est aussi son procureur général, rappelant qu'il n'y avait point eu de blasphème dans les textes ni contre Dieu ni contre Notre Seigneur Jésus-Christ, mais sans doute une contestation de l'autorité du pape. Il réclamait une interprétation unique de la loi et la liberté de parole dans les limites de la légalité. Le premier ministre s'en tira habilement en disant qu'il ne commentait pas une cause devant les tribunaux et qu'il favorisait plutôt l'unité chrétienne et non l'opposition entre catholiques et protestants.

Le procureur de la poursuite, M. Murphy, formulait ainsi le problème (notre traduction). « La question à débattre est la suivante. La formulation utilisée vise-t-elle à attaquer l'intime conviction religieuse de la grande majorité des personnes avec lesquelles on doit vivre? Si c'est le cas, un tel usage est aussi intolérable que n'importe quelle autre insulte

publique. On doit impérativement respecter les croyances jugées convenables par l'ensemble des personnes de son milieu. » Une telle position aurait tendance à figer la société dans un immobilisme évident, mais cela n'a pas arrêté le juge et les jurés.

Et *L'Aurore* de poursuivre, en résumant la situation : « Mais il était évident que les autorités de l'église romaine était bien déterminées d'écraser, réduire au silence, ce fougueux défenseur de la Vérité à Montréal, et les cours du Québec exécutèrent cet ordre dans la mesure du possible : on trouva M. Rahard "coupable de s'être servi de paroles de nature à exciter les gens à troubler la paix", et il fut condamné en 1935 [le 25 avril] à payer 100\$ d'amende ou à un mois de prison. » (Selon *L'Aurore* du 11 octobre 1940, p. 2.). On voulut porter la cause en appel pour se rendre compte que, *de facto*, une cause criminelle ne pouvait faire appel au Conseil privé de Londres, alors le tribunal de dernière instance.

Pour sa part, Rahard rappelait (en projetant un peu trop facilement la situation présente sur son passé!) que toute sa vie avait été « consacrée à amener des âmes à Jésus-Christ. Et c'est surtout maintenant, ajoutait-il, après avoir été éclairé, non plus par le fanal de Rome mais par la grande lumière de l'Évangile, que je m'efforce de faire participer au même bienfait mes chers Canadiens-Français ». « Je viens d'être condamné à Montréal, dira-t-il au *Sentinel* de Toronto, pour avoir prêché la cause de l'Évangile, c'est à dire Christ lui-même. Dites à vos lecteurs que cette condamnation par des hommes ne me touche pas et qu'aussi longtemps qu'il me restera un souffle de vie, je combattrai pour Dieu et le salut des âmes. »

### Ses dernières années

Rahard n'eut pas à faire de la prison, les orangistes qui le soutenaient eux aussi ayant fourni l'argent nécessaire pour payer l'amende. Cette condamnation n'arrêta pas le fougueux pasteur qui poursuivit ses conférences, amenant encore des catholiques à la conversion. Alphonse Primeau-Robert répond dans *L'Aurore* à une lettre ouverte d'un prêtre catholique qui disait entre autres « A présent [1938] l'Église du Rédempteur est tellement désertée que les prêches n'y groupent pas 30 personnes. D'après les actes de l'archevêché [*catholique!*] de Montréal, il reste de ceux qui avait abjuré moins de deux cents ». Selon les registres du Synode *anglican*, répond Primeau-Robert, l'église du Rédempteur compte 500 familles en plus de 300 personnes qui n'y sont pas rattachées, et comme une famille canadienne-française comprend 6,5 personnes en moyenne, cela chiffre les membres à 3250 personnes<sup>4</sup>. Et il ajoute que 2000 personnes apparaissent sur les listes de confirmation de cette paroisse, sans compter qu'il n'est pas facile d'assister au culte le dimanche tellement l'église est bondée.

Rahard continue son action. Le 4 novembre 1938, *L'Aurore* fait état de 12 à 15 abjurations par semaine à la paroisse; en décembre, on notera l'adhésion de 225 membres à l'église, en janvier, 200 personnes se préparent pour la confirmation par l'évêque Farthing et on annonce que 150 autres se joindront à l'Église en mai ou en juin, toutes étant « issues du romanisme ». Le 13 février, le pasteur donne une conférence typique : « Pourquoi j'ai quitté

<sup>4</sup> Il y a ici une amplification. En ville, la moyenne est plutôt de 4,5 personnes par famille ce qui donnerait 1000 personnes de moins dans une telle évaluation. Voir aussi les remarques de la note 6.

l'Église de Rome ». Le 24 mars 1939, *L'Aurore* fait état de 1500 abjurations depuis près de huit ans à l'église du Rédempteur.

Les derniers jours du pasteur Rahard furent assombris par la maladie qui le terrassait et qui le retenait souvent à la maison. Dans les premiers mois de 1940, il dut faire deux séjours à l'hôpital. De nombreux confrères de diverses Églises vinrent le remplacer pour les cultes du matin et du soir<sup>5</sup> en plus du travail de son assistant depuis longtemps, Émile Rivard. Les médecins et son épouse le soutinrent, mais la fin n'en fut que retardée et il décéda le 1<sup>er</sup> septembre 1940.

L'Église anglicane lui fit des funérailles imposantes le mardi 3 septembre dans le temple de la rue Sherbrooke où il s'était donné entièrement au cours des dix dernières années de sa vie. Tous ses paroissiens et un grand nombre d'autres protestants venus des églises francophones lui rendirent hommage. Son successeur, le pasteur F. B. Staes, fit les lectures et prononça l'oraison funèbre. Le très révérend Arthur Carlisle, l'évêque anglican de Montréal, était au chœur et prononça la bénédiction. Rahard fut enterré au cimetière protestant Hawthorn Dale, dans l'est de Montréal. Son épouse et sa fillette lui survivaient.

On rappela à cette occasion son courage dans l'épreuve, bien que certains de ses confrères n'aient pas approuvé son approche de la controverse qu'on jugeait un peu violente dans certains milieux. Pourtant, rappelait-on, Rahard avait oeuvré parmi les pauvres, leur avait prêché l'évangile, leur avait fait un bien considérable et avait voulu être enterré parmi eux, et c'est ce qu'on avait fait. Dans cette perspective, il n'y a pas de monument sur place pour marquer le lieu de sa sépulture (lot 56, n<sup>o</sup> 78).

« Prédicateur éminent et aux fortes convictions, [...], il était l'ami sincère et dévoué de tous ceux qui, pour une raison ou une autre, avaient rompu avec l'Église romaine et cherchaient une orientation nouvelle pour leur vie religieuse. Sa sympathie ne connaissait pas de bornes, surtout pour les prêtres et membres de communautés religieuses, dont le nombre est si grand, qui ont brisé le joug du romanisme et sont à la recherche d'un *home* spirituel. » (*L'Aurore*, 11 octobre 1940 p. 1) On sait qu'il avait accueilli avec enthousiasme en octobre 1932 Jacques SMITH au moment de sa conversion et l'avait recommandé à l'évêque Farthing. Bien qu'étudiant anglican, Smith sera prêtre aux presbytériens et sera le fondateur de la première paroisse presbytérienne francophone (Saint-Luc) en 1935, reprenant la tradition de cette Église au XIX<sup>e</sup> siècle. Rahard avait aussi rencontré et conseillé en août 1937 l'ex-curé peu recommandable, Réal d'Anjou, qui réussira à duper tout le monde, en faisant croire que ses fidèles l'avaient suivi (*Bulletin* no 32). Sans doute pour faire écho à la formule utilisée par un autre prêtre converti du temps, J.-A. GIGUÈRE (voir *Bulletin* no 31) qui appelait sa communauté Mission chrétienne française, lui-même avait ajouté le mot française au nom de son église (Église Française du Rédempteur) pour bien la distinguer des autres églises anglicanes spontanément assimilées aux Britanniques dans la mentalité canadienne-française de l'époque.

---

<sup>5</sup> Tels William Chodat, J.- Luther Morin , J. E. Boucher, Henri Joliat , C. R. Lapointe, Claude de Mestral, de l'Église unie, Charles Biéler, A. Primeau-Robert (directeur de *L'Aurore*), de l'Église presbytérienne, Paul Chodat, de l'Église baptiste, montrant bien l'estime que lui témoignaient les pasteurs des autres confessions protestantes.



Si l'église du Rédempteur continuera à être active<sup>6</sup>, elle ne connaîtra plus jamais, comme l'Église anglicane d'ailleurs, un personnage aussi haut en couleur malgré son approche controversée de l'évangélisation. Victor Rahard restera une des figures marquantes de l'anglicanisme francophone au Québec.

30 avril 2012

Jean-Louis Lalonde

## Sources

### Archives

Recensement du Canada, 1901 et 1911

Minute Book – Board of Management Pointe-aux-Trembles School, janv. 1925-février 1930, BANQ à Montréal, fonds P. 608.

Liste de communion, Pointe-aux-Trembles, 1891-1953, *ibidem*.

Procès-verbaux du Conseil presbytéral, Pointe-aux-Trembles, 1899-1954, spéc. 1927, *ibidem*.

Cashbook et Cheque Register, Pointe-aux-Trembles, octobre 1927-octobre 1931, *ibidem*.

Livre des procès-verbaux de l'église du Rédempteur, 1913-1981, manuscrites, Archives anglicanes à Montréal.

Acte du mariage Rahard/Carbonneau à la chapelle de l'Institut français évangélique de Pointe-aux-Trembles, 29 août 1927. État civil.

### Sources imprimés

\*\*\*, *Le Canada ecclésiastique*, Montréal, Beauchemin, années 1911-1927.

\*\*\*, « Le triste roman du sieur Rahard », 7 p, format lettre, pamphlet anti-protestant non signé qui retrace la carrière de Victor Rahard, document paru vers avril 1934, au moment du procès pour blasphème intenté au pasteur (document aimablement fourni par Odette Mainville).

\*\*\*, “Should criticism of religion be illegal, A panel discussion to mark International Human Rights Day, November 30, 2010”, texte en ligne.

\*\*\*, « Notes for Louis Philippe Plourde », dans la généalogie de la famille Plourde sur Internet, passage sur la revendication de sommes d'argent par Rahard contre cette famille.

\*\*\*, À chaque année du pastorat de V. Rahard, *L'Aurore* lui consacre des articles, particulièrement, 22 mai 1931, p. 4, 9 octobre 1931, p. 1, 30 décembre 1932, p. 6, 26 mai 1933, p. 5, en plus des articles cités ici.

A.E.R., « L'enquête du Pasteur Rahard », *L'Aurore*, 3 mars 1934, p. 4

A.E.R., « L'Évêque Farthing défend M. Rahard », *L'Aurore*, 7 septembre 1934, p. 3.

Abram, Louis, « Le Pasteur Rahard paraîtra devant ses juges », *L'Aurore*, 20 avril 1934, p.2-3.

Boucher, J.-E., « Feu le pasteur Victor Rahard », *L'Aurore*, 13 septembre 1940, p. 1.

Ethier, E. L., « Jugement de l'affaire Rahard », *L'Aurore*, 17 mai 1935, p. 3.

---

<sup>6</sup> L'Église anglicane ne semble pas avoir trouvé quelqu'un pour le remplacer et bénéficier du mouvement qui venait de se produire. Il y avait probablement sous Rahard inflation des chiffres des adhérents que les nombres arrondis dénotent. Toujours est-il que les statistiques anglicanes pour 1941, au lieu des 500 du temps de Rahard, ne donnent à l'Église du Rédempteur que 127 familles et 42 individus pour un total de 216 personnes (comparé à 2000 pour Rahard), 125 des 216 communicants s'étant présentés à Pâques, l'école du dimanche étant toujours active et comprenant plusieurs animateurs. En 1943, à l'arrivée du pasteur Letarte, on ne dénomblera plus que 30 familles et 14 individus pour un total de 92 personnes et 56 ont communie à Pâques sur 72, avec un animateur à l'école du dimanche pour 18 enfants.

- Mainville, Odette, *Le curé d'Anjou, roman historique*, Montréal, Fides, 2011. Les pages 496-500 tracent un portrait du pasteur Rahard au moment de sa rencontre avec l'ex-curé Réal d'Anjou en août 1937.
- Primeau-Robert, Alphonse, « In Memoriam – Le pasteur Victor Rahard », *L'Aurore*, 11 octobre 1940, p. 1-2 (notamment sur les procès).
- Primeau-Robert, Alphonse, « Vérité romaine », *L'Aurore*, du 28 octobre 1938, p. 2-3 au 25 novembre 1938, et particulièrement l'article du 11 novembre 1938, p. 2-3, sur les résultats chiffrés de son action.
- Tarantino, Bob, *Canadian laws you won't believe*, Toronto, Dundum Press, 2007, p. 110-112, sur les procès Rahard.
- Wikipedia, « Blasphemous libel », consultation en ligne sur les aspects juridiques des procès Rahard en 1935. Voir également les nombreuses pages Internet consacrées aux implications de droit rattachées à ce procès.